

Bureaux : rue de Chartres No 323.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS FREE PUBLISHING CO. LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 2 AVRIL 1895.

PREMIER L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....\$12 00
Six mois..... 6 00
Trois mois..... 3 00
Un mois..... 1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION SEMAADAIRE.

Un an.....\$3 00
Six mois..... 1 50
Trois mois..... 1 00
Quatre mois..... 1 00

Les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

L'armistice.

Si une nouvelle a jamais étonné le public, c'est la proclamation de l'armistice par le Mikado, et cela spontanément, sans aucune condition. Nous nous trompons, elle n'est que partielle; elle s'étend à tout le territoire qui a été conquis au sud, au nord, à l'ouest du golfe de Pet-Chi-Li, aux deux vastes presqu'îles de Liao-Ting, à l'extrémité sud de laquelle est Port Arthur, et à celle de Shang-Tung, à la pointe nord de laquelle s'étend la placée forte de Hai-Wei-Hai. La suspension des hostilités de ce côté semble nous annoncer que le Japon n'a pas l'intention de porter ses prétentions bien loin vers le nord, et que les deux presqu'îles déjà nommées, ainsi que la province de Pet-Chi-Mi et la Manchourie sortiraient à peu près intactes de cette bagarre.

Il n'en est pas de même au Sud, du côté de l'île de Formose. La grande île et toutes les petites îles qui l'environnent, sont exceptées de l'armistice. Les hostilités y continuent et elles seront poussées avec l'activité étonnante dont les armées du Mikado ont donné tant de preuves depuis le début de la guerre.

La conquête et l'annexion de Formose et de ses dépendances au Japon nous paraît donc être un fait à peu près accompli.

Quelles conclusions devons-nous tirer de ce résultat aussi étrange qu'imprévu? Car voilà plusieurs mois que dure le conflit sino-japonais et, jusqu'à ces derniers temps, il n'avait nullement été question de Formose. Tous les efforts des armées du Mikado s'étaient portés vers le Nord, dans le golfe de Pet-chi-li qui est la route de Pékin et de la Manchourie!

Elles sont bien simples, ces conclusions. C'est que, sous une influence, sous une pression dont tous ceux qui sont au fait des choses de l'Orient se rendent parfaitement compte, le Japon a été amené à renoncer plus ou moins à un agrandissement du côté de la Manchourie et du Nord, et à reporter ses vues vers les îles qui sont dispersées au sud-est de la Chine.

Or, de ce côté, les Japonais deviennent presque voisins des possessions de l'Angleterre, qui travaillent secrètement à les éloigner de ces parages, tandis que s'ils s'implantent dans la presqu'île de Liao-Tung et dans la Manchourie, ils se trouveraient à proximité de la province d'Annu, de Russie, dont ils pourraient gêner les mouvements et arrêter les progrès dans sa descente constante vers la Mer du Japon et le Pacifique. De ces deux influences rivales, c'est évidemment celle de la Russie qui l'emporte.

Jusqu'ici, le Czar semble n'avoir pas donné signe de vie, ostensiblement du moins; il n'en a pas moins été très actif. Car il a su, sans fracas, sans bruit, masser dans l'Amur de 80,000 à 90,000 hommes qui, d'un moment à l'autre, peuvent jeter le poids de leurs épées dans la balance. Quelle tournure vont prendre les négociations? Engendreront-elles quelque nouveau conflit? Nous ne le croyons pas. L'Angleterre battue parce

Les Fêtes Bismarckiennes.

Les journaux qui se publient des deux côtés de l'Atlantique, retiennent du bruit des fêtes qui se donnent, en ce moment, en Allemagne, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du Prince Bismarck. Un véritable enthousiasme règne dans tout l'Empire. Nous assistons à une manifestation dont le caractère essentiellement national ne peut être mis en doute. A la tête du mouvement se fait remarquer toute la jeunesse, spécialement celle des écoles.

En face de ces démonstrations spontanées des populations, à côté desquelles celles du monde officiel paraissent singulièrement, il y aurait mauvaise grâce à ne pas constater l'existence d'une puissance nouvelle, forte et solidement établie, dont il serait ridicule de nier la stabilité.

L'Allemagne divisée, éparpillée depuis longtemps en nous ne savons combien de petits royaumes impuissants, de principautés et de duchés larges comme la main, cherchant à se voir et demandant à s'unir, à se fortifier. Le mouvement ne date pas de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, comme certaines personnes se l'imaginent. Il était déjà commencé dans les premières années du siècle, et quiconque connaît un mot de son histoire, est obligé d'avouer que Napoléon Ier a lui-même, puissamment contribué à l'activer. On serait même, en suivant de près les principaux événements de notre siècle, tenté de croire que la dynastie napoléonienne a été suscitée par nous ne savons quelle puissance occulte, mystérieuse — la fatalité, si l'on veut — pour fournir, par deux fois, à six-vingt ans de distance, aux populations d'outre-Rhin, l'occasion de se rapprocher, de s'unir, de former enfin le puissant corps politique qui s'est fait aujourd'hui une large place dans le vieux monde.

L'évasion de Slatin Bey.

Voici quelques détails sur l'évasion de Slatin Bey, qui fut dix ans prisonnier de Mahdi, et dont on annonce l'arrivée à Omdourman, d'où il vient de partir pour le Caire.

Il y a quelques mois, un marchand soudanais, nommé Egali, se rendit d'Omdourman au Caire, en lettres de Slatin Bey pour l'Intelligence Département (stat-major de l'armée); dans cette lettre, le prisonnier demanda à quel l'aidait à s'évader; aussitôt entraient lieu des négociations entre le major anglais Wingate et le général d'Autriche, baron Heidler d'Eregg, et un contrat fut passé avec Egali pour le sauvetage de Slatin Bey.

Egali retourna donc à Omdourman; une première tentative de fuite fut faite par Kassala; elle échoua.

La seconde, organisée sur le modèle de l'évasion de Père Ourwalder, et, tout récemment, de Père Rougoulli, réussit parfaitement: les gardes du khalka ne s'aperçurent de rien que quand il était trop tard, et les Derwiches lancés à la suite des fuyards arrivèrent près de Souakim lorsque Slatin approchait déjà d'Assouan, dix-huit jours après son départ d'Omdourman; il avait, pendant dix ans de sa captivité, essayé sans succès, mais en vain, de reprendre sa liberté.

Expulsé de ce propos que Slatin Bey est un des officiers européens qui eurent un service de l'Egypte, lorsque le khédive Ismail pacha, qu'on vient d'expulser au Caire, étendit sa suprématie sur le Soudan.

En temps d'Arab, en 1892, il était gouverneur général du Darfour et commandait à 4,000 soldats égyptiens, auxquels se convertirent à l'islamisme l'avis rendu particulièrement éminent.

Un fait d'histoire est Mahdi, mais il fut pris prisonnier par les Derwiches, peu avant la mort de Gordon et la chute de Khartoum à laquelle il assista.

C'est l'émir Zagal qui, après le siège d'El-Fasher, le livra au Mahdi.

Celui-ci l'installa à Omdourman avec Lugard, gouverneur d'Equatoria, qui succomba à ses souffrances, et plusieurs autres Européens.

Slatin est d'origine autrichienne. Il a quarante-cinq ans.

La Mercuriale du juge Ferguson.

Il a régné, toute la journée d'hier, dans la salle et aux abords de la Cour Criminelle, une profonde émotion. Le juge Ferguson avait à former le nouveau Grand Jury. Il l'a fait avec un sens et une sûreté de coup d'œil véritablement remarquables. Ses choix ne se sont portés que sur des hommes occupant dans le monde et dans le commerce une haute situation. C'est ce qu'attendaient avec anxiété les honnêtes gens. Ils seront satisfaits en parcourant la liste des personnes qui composent, dès aujourd'hui, le grand jury.

Mais ce qui a frappé spécialement le public, c'est le ton sur lequel il s'est adressé à eux et les sujets sur lesquels roule sa belle mercuriale.

Après avoir appelé leur attention sur le port d'armes cachées dont on fait un si funeste abus parmi nous, sur lequel les autorités et la police ont eu longtemps le tort de fermer les yeux et qu'ils devraient sévèrement punir, il attaque ce que l'on décore du titre de cafés-concerts, et qui ne sont que des rendez-vous dangereux pour la jeunesse. Il y réclame des mesures lamentables, il s'y passe des faits à faire frémir les honnêtes gens. C'est, dit-il, un autre de perdition pour les jeunes gens qui y prennent de déplorables habitudes — autant d'endroits publics qui devraient être l'objet de la plus sévère surveillance, si l'on ne croit pas pouvoir les fermer absolument.

La dislocation de la colonne Montell.

M. Chantemps, ministre des colonies, a reçu de M. le gouverneur Binger, à une date récente, les nouvelles suivantes :

Le 22 février, le lieutenant-colonel Montell partait de Koudouk-Kourou, poursuivant une reconnaissance vers Satams-Soukoura, dans le Diamani. Il a dû recevoir le 23 février, à un détachement de 50 hommes et 20 mules, dans la Baoulé, la tranquillité est complète.

Le gouverneur de la Côte d'Ivoire régle les conditions dans lesquelles la colonne réduite à la débandade, se rendra à la capitale, sous le commandement de M. le chef de bataillon Caudrelier. Les deux compagnies de tirailleurs hautes s'embarquent à Grand-Lahou le 25 pour le Dahomey. La 6e compagnie de tirailleurs, qui a été licenciée, est dirigée vers la destination le 10 avril.

Un certain nombre d'officiers seront embarqués le 25 pour la métropole.

M. Binger demande que l'arrêté interdisant le port d'armes et de munitions de la part de la population française de la Côte d'Ivoire soit abrogé.

Le village de Satams-Soukoura, le centre le plus important du pays de Diamani, se trouve à 120 kilomètres au sud de Kougou. Dans le bassin de Bandandama la colonne remonta pour aller de Grand-Lahou au pays de Kougou. Quant à Koudouk-Kourou (Koukrou) de la dernière partie d'Ivoire, c'est un village situé à 80 kilomètres au sud de Kougou. Dans ce village, il y a eu dans l'est de Tomouli, village de Baoulé et depuis plusieurs mois un poste français a été établi. La ligne d'opération vers Kougou passait, on le sait, par Grand-Lahou, Tassali, Tomouli, Koukrou et Satams-Soukoura.

L'ordre de rappel a donc dû arriver au colonel Montell au moment où il allait parvenir à Satams-Soukoura, c'est-à-dire au point où on se propose d'établir un des postes de protection de la région de Kougou.

Le chef de bataillon Caudrelier, qui appartenait à un régiment des tirailleurs sénégalais, a par une décision ministérielle récente, été placé à l'état-major hors cadre et délégué comme adjoint au chef de bataillon de la colonne Montell. C'est lui qui va remplacer le lieutenant-colonel Montell dans la direction de la colonne, considérablement réduite, qui va opérer dans le pays de Kougou. Le chef de bataillon Caudrelier, qui a été nommé à la tête de la colonne Montell, va prendre le commandement de bataillon de tirailleurs sénégalais restant dans la colonne. Or, en effet, que cinq compagnies sénégalaises, sur les douze qui formaient la colonne Montell, restent à la Côte d'Ivoire. Trois d'entre elles, postées dans la vallée de Bandandama (une dans le Baoulé et deux dans le bas fleuve) assurent le ravitaillement des deux compagnies de commandement Caudrelier, et à lui porter secours en cas de besoin.

Autant que les modifications apportées dans l'organisation de la colonne supplémentaire de la Côte d'Ivoire ne portent pas seulement sur le commandement Caudrelier, mais sur la direction générale, au point de vue politique, les opérations militaires dont le commandement Caudrelier assurera l'exécution, ce sont le lieutenant-colonel Montell et le chef de bataillon Caudrelier qui ont été nommés à la tête de la colonne Montell.

Le ministre des colonies, M. Chantemps, a voulu ainsi — et on ne peut que le féliciter — assurer l'unité de vue dans les affaires de la Côte d'Ivoire.

CEUX QUI RESTENT.

L'année qui vient de s'écouler a été étonnante aux hommes marqués du 18 Mars 1871. La mort les a tous épargnés.

Il sont encore nombreux ceux d'entre eux qui occupent une situation importante.

En ce qui concerne le Parlement, ce sont : MM. Méline, Vaillant, Chaumié, Marmontel, Alphonsé Humbert, Paschal Grousset, Cluseret, Ranc.

Un conseil municipal : MM. Landrin, Caumont, Loupiac.

M. Emile Ferry, député du neuvième arrondissement, et M. Camille Barrère, député de la Seine, ont été nommés à la présidence de la commission d'ambassadeur.

Dans la presse : MM. Rochefort, qui vient de faire une rentrée triomphale à Paris; Abel Perrot, rédacteur en chef de l'Éclair; Henri Brisson et Albert Goullé, rédacteurs à la Petite République; Allemand, directeur du Paris ouvrier; J.-B. Clément, directeur de l'Éclair socialiste dans les Ardennes; Léon Clément, correspondant en Autriche de journaux parisiens.

Parmi ceux qui n'ont pas abandonné la politique, on cite MM. Deroussier, qui donne, sur des lieutenants de Jules Guesde; le candidat à la députation, M. Floquet aux dernières élections sénatoriales; Camille Lévêque, député de la Seine.

Le sculpteur Dalon a repris l'ébénisterie à l'inauguration du canal de Kiel; l'ingénieur de Falles, continue à produire des romans; Alix, l'homme aux écarts gogoliques, pratique la "théosophie"; Avrial fabrique des machines à vapeur; Protot tient un cabinet de coiffure; Lefrançois est correspondant de la colonie italienne; Chatelet fait des vers.

Brunei, Léon Mollat, Hector Farges, sont un Angléterre, Barco, l'Allemand, est en Amérique, six fois millionnaire; Boisgontier, qui dirige les équipages militaires, est agent d'affaires à Montmartre; Rogard, le bryant autruche des Propos de Labrousse, s'y ignore dans un faubourg.

Disparus ou retirés, V. Clément, Gérardin, Longueville-Fugère, Dupont et Pindy, l'administrateur de l'Hôtel de Ville; Sabin, Pilot, qui arrête et dépoilait le malheureux Chaudry, est toujours espièglerie à Londres.

UNE PETITION.

Les membres de la colonie française de Gènes, en assez grand nombre, viennent d'adresser au président de la république française un télégramme par lequel ils demandent la grâce du major italien Falta, condamné pour espionnage militaire.

Voici le texte de cette pétitionnaire, les membres soussignés de la colonie française de Gènes, qui jouissent de la plus large et bienveillante hospitalité, tant dans un but humanitaire que pour témoigner de leur reconnaissance pour leurs hauts protecteurs, les autorités de l'annexion de l'Empire, de la naissance de S. M. le roi Humbert pour implorer votre clémence en faveur du major italien Falta, qui a subi actuellement la condamnation pour espionnage militaire.

Confiance dans votre haute bienveillance, tous les membres soussignés vous expriment, monsieur le Président, les plus vifs sentiments de gratitude et de respectueux dévouement.

Les fêtes de Kiel.

Les navires allemands suivants assisteront à l'inauguration du canal de Kiel : Elector Frédéric, Guillaume, Brandenburg, Warth, Wissembourg, Bismarck, Saxe, Warth, deux avisos : Jagd et Fiel, ainsi que la flottille des torpilleurs, soit vingt-quatre navires portés par vingt-cinq mille marins.

On estime que vingt mille marins seront répartis sur les bâtiments étrangers.

L'empereur étudie personnellement tous les détails du programme des fêtes; il veut qu'elles soient grandioses.

On assure, dans les cercles officiels, qu'à l'inauguration du canal de Kiel, l'Autriche-Hongrie sera représentée par l'archiduc Charles Etienne; l'Italie, par le duc de Gênes; l'Angleterre, par le duc d'York; la Russie, par le grand-duc Alexis; le Danemark, par le prince Videmar, qui tous occuperont comme honneur, un rang élevé dans la marine de leur pays.

LE 18 MARS A LONDRES.

Les anarchistes de Londres, tant indigènes que réfugiés, viennent de célébrer à Milton Hall la vingt-quatrième commémoration de la Commune de Paris. Cette salle, qui peut contenir six cents personnes, était comble.

Bien que relevant à peine d'une grave maladie, Louise Michel avait tenu à assister à cette réunion d'où elle a eu les honneurs avec Kropotkine. Ses discours, vifs et forts en fait, et son éloquence, un appel à l'union entre anarchistes, a été traduit par le prince anarchiste. C'est d'ailleurs un très bon orateur, et il a tenu beaucoup de fois que la vieillesse sur le terrain sentimental. Après avoir retracé l'histoire de la semaine sanglante, il a déclaré que dans la prochaine révolution, qui commença, selon lui, par une insurrection des communes, le premier soin de celles-ci devrait être de municipaliser les habitations, vivres et moyens de production. On voit qu'il est bien loin de l'anarchie individualiste, chère aux Parmigiani et aux Molai.

Puisque la commune, a dit la révolutionnaire russe, présente la possession et l'usage des choses pour les ouvrir à tous sans rétribution, pourquoi ne ferait-elle pas la même chose pour les chemins de fer, les tramways, les logements, etc.?

Somme toute, ce discours n'a renfermé aucune violence. Néanmoins, l'orateur a été vivement applaudi. Les applaudissements ont été si nombreux qu'ils ont été interrompus par la police. On a dit que la révolution fut timide à son commencement et de plus en plus énergique au cours de son développement, qu'elle ne réalisait pas tout l'idéal qu'elle proclamait, mais le rapprochait sensiblement.

L'assistance française, anglaise, allemande, russe, italienne, espagnole a applaudi avec enthousiasme. Après deux autres orateurs anglais, deux autres autres orateurs ont été entendus. Le premier, un anarchiste français, qui a été fort applaudi par l'assistance. Une jeune demoiselle, miss Olivia Rossetti, a traduit ce discours en anglais sans autre interruption que quelques coups échangés entre un communiste et un individualiste. En dépit des appels à l'union, maintenant que la période de exaltation est passée, le fossé creusé de plus en plus entre ceux qui, comme Kropotkine, Malatesta et quelques autres, admettent une morale dans l'anarchie et ceux qui, tout en revendiquant sans danger les actes violents commis par des individus, ont à l'égard de ces actes, les moyens, la chose à l'individu, même aux dépens de leurs compagnons.

En général, ces dernières théories, admises par des anarchistes français et italiens, ne trouvent pas d'écho parmi les Anglais.

La Mercuriale du juge Ferguson.

Il a régné, toute la journée d'hier, dans la salle et aux abords de la Cour Criminelle, une profonde émotion. Le juge Ferguson avait à former le nouveau Grand Jury. Il l'a fait avec un sens et une sûreté de coup d'œil véritablement remarquables. Ses choix ne se sont portés que sur des hommes occupant dans le monde et dans le commerce une haute situation. C'est ce qu'attendaient avec anxiété les honnêtes gens. Ils seront satisfaits en parcourant la liste des personnes qui composent, dès aujourd'hui, le grand jury.

Mais ce qui a frappé spécialement le public, c'est le ton sur lequel il s'est adressé à eux et les sujets sur lesquels roule sa belle mercuriale.

Après avoir appelé leur attention sur le port d'armes cachées dont on fait un si funeste abus parmi nous, sur lequel les autorités et la police ont eu longtemps le tort de fermer les yeux et qu'ils devraient sévèrement punir, il attaque ce que l'on décore du titre de cafés-concerts, et qui ne sont que des rendez-vous dangereux pour la jeunesse. Il y réclame des mesures lamentables, il s'y passe des faits à faire frémir les honnêtes gens. C'est, dit-il, un autre de perdition pour les jeunes gens qui y prennent de déplorables habitudes — autant d'endroits publics qui devraient être l'objet de la plus sévère surveillance, si l'on ne croit pas pouvoir les fermer absolument.

La dislocation de la colonne Montell.

M. Chantemps, ministre des colonies, a reçu de M. le gouverneur Binger, à une date récente, les nouvelles suivantes :

Le 22 février, le lieutenant-colonel Montell partait de Koudouk-Kourou, poursuivant une reconnaissance vers Satams-Soukoura, dans le Diamani. Il a dû recevoir le 23 février, à un détachement de 50 hommes et 20 mules, dans la Baoulé, la tranquillité est complète.

Le gouverneur de la Côte d'Ivoire régle les conditions dans lesquelles la colonne réduite à la débandade, se rendra à la capitale, sous le commandement de M. le chef de bataillon Caudrelier. Les deux compagnies de tirailleurs hautes s'embarquent à Grand-Lahou le 25 pour le Dahomey. La 6e compagnie de tirailleurs, qui a été licenciée, est dirigée vers la destination le 10 avril.

Un certain nombre d'officiers seront embarqués le 25 pour la métropole.

M. Binger demande que l'arrêté interdisant le port d'armes et de munitions de la part de la population française de la Côte d'Ivoire soit abrogé.

Le village de Satams-Soukoura, le centre le plus important du pays de Diamani, se trouve à 120 kilomètres au sud de Kougou. Dans le bassin de Bandandama la colonne remonta pour aller de Grand-Lahou au pays de Kougou. Quant à Koudouk-Kourou (Koukrou) de la dernière partie d'Ivoire, c'est un village situé à 80 kilomètres au sud de Kougou. Dans ce village, il y a eu dans l'est de Tomouli, village de Baoulé et depuis plusieurs mois un poste français a été établi. La ligne d'opération vers Kougou passait, on le sait, par Grand-Lahou, Tassali, Tomouli, Koukrou et Satams-Soukoura.

L'ordre de rappel a donc dû arriver au colonel Montell au moment où il allait parvenir à Satams-Soukoura, c'est-à-dire au point où on se propose d'établir un des postes de protection de la région de Kougou.

Le chef de bataillon Caudrelier, qui appartenait à un régiment des tirailleurs sénégalais, a par une décision ministérielle récente, été placé à l'état-major hors cadre et délégué comme adjoint au chef de bataillon de la colonne Montell. C'est lui qui va remplacer le lieutenant-colonel Montell dans la direction de la colonne, considérablement réduite, qui va opérer dans le pays de Kougou. Le chef de bataillon Caudrelier, qui a été nommé à la tête de la colonne Montell, va prendre le commandement de bataillon de tirailleurs sénégalais restant dans la colonne. Or, en effet, que cinq compagnies sénégalaises, sur les douze qui formaient la colonne Montell, restent à la Côte d'Ivoire. Trois d'entre elles, postées dans la vallée de Bandandama (une dans le Baoulé et deux dans le bas fleuve) assurent le ravitaillement des deux compagnies de commandement Caudrelier, et à lui porter secours en cas de besoin.

Autant que les modifications apportées dans l'organisation de la colonne supplémentaire de la Côte d'Ivoire ne portent pas seulement sur le commandement Caudrelier, mais sur la direction générale, au point de vue politique, les opérations militaires dont le commandement Caudrelier assurera l'exécution, ce sont le lieutenant-colonel Montell et le chef de bataillon Caudrelier qui ont été nommés à la tête de la colonne Montell.

Le ministre des colonies, M. Chantemps, a voulu ainsi — et on ne peut que le féliciter — assurer l'unité de vue dans les affaires de la Côte d'Ivoire.

CEUX QUI RESTENT.

L'année qui vient de s'écouler a été étonnante aux hommes marqués du 18 Mars 1871. La mort les a tous épargnés.

Il sont encore nombreux ceux d'entre eux qui occupent une situation importante.

En ce qui concerne le Parlement, ce sont : MM. Méline, Vaillant, Chaumié, Marmontel, Alphonsé Humbert, Paschal Grousset, Cluseret, Ranc.

Un conseil municipal : MM. Landrin, Caumont, Loupiac.

M. Emile Ferry, député du neuvième arrondissement, et M. Camille Barrère, député de la Seine, ont été nommés à la présidence de la commission d'ambassadeur.

Dans la presse : MM. Rochefort, qui vient de faire une rentrée triomphale à Paris; Abel Perrot, rédacteur en chef de l'Éclair; Henri Brisson et Albert Goullé, rédacteurs à la Petite République; Allemand, directeur du Paris ouvrier; J.-B. Clément, directeur de l'Éclair socialiste dans les Ardennes; Léon Clément, correspondant en Autriche de journaux parisiens.

Parmi ceux qui n'ont pas abandonné la politique, on cite MM. Deroussier, qui donne, sur des lieutenants de Jules Guesde; le candidat à la députation, M. Floquet aux dernières élections sénatoriales; Camille Lévêque, député de la Seine.

Le sculpteur Dalon a repris l'ébénisterie à l'inauguration du canal de Kiel; l'ingénieur de Falles, continue à produire des romans; Alix, l'homme aux écarts gogoliques, pratique la "théosophie"; Avrial fabrique des machines à vapeur; Protot tient un cabinet de coiffure; Lefrançois est correspondant de la colonie italienne; Chatelet fait des vers.

Brunei, Léon Mollat, Hector Farges, sont un Angléterre, Barco, l'Allemand, est en Amérique, six fois millionnaire; Boisgontier, qui dirige les équipages militaires, est agent d'affaires à Montmartre; Rogard, le bryant autruche des Propos de Labrousse, s'y ignore dans un faubourg.

Disparus ou retirés, V. Clément, Gérardin, Longueville-Fugère, Dupont et Pindy, l'administrateur de l'Hôtel de Ville; Sabin, Pilot, qui arrête et dépoilait le malheureux Chaudry, est toujours espièglerie à Londres.

UNE PETITION.

Les membres de la colonie française de Gènes, en assez grand nombre, viennent d'adresser au président de la république française un télégramme par lequel ils demandent la grâce du major italien Falta, condamné pour espionnage militaire.

Voici le texte de cette pétitionnaire, les membres soussignés de la colonie française de Gènes, qui jouissent de la plus large et bienveillante hospitalité, tant dans un but humanitaire que pour témoigner de leur reconnaissance pour leurs hauts protecteurs, les autorités de l'annexion de l'Empire, de la naissance de S. M. le roi Humbert pour implorer votre clémence en faveur du major italien Falta, qui a subi actuellement la condamnation pour espionnage militaire.

Confiance dans votre haute bienveillance, tous les membres soussignés vous expriment, monsieur le Président, les plus vifs sentiments de gratitude et de respectueux dévouement.

Les fêtes de Kiel.

Les navires allemands suivants assisteront à l'inauguration du canal de Kiel : Elector Frédéric, Guillaume, Brandenburg, Warth, Wissembourg, Bismarck, Saxe, Warth, deux avisos : Jagd et Fiel, ainsi que la flottille des torpilleurs, soit vingt-quatre navires portés par vingt-cinq mille marins.

On estime que vingt mille marins seront répartis sur les bâtiments étrangers.

L'empereur étudie personnellement tous les détails du programme des fêtes; il veut qu'elles soient grandioses.

On assure, dans les cercles officiels, qu'à l'inauguration du canal de Kiel, l'Autriche-Hongrie sera représentée par l'archiduc Charles Etienne; l'Italie, par le duc de Gênes; l'Angleterre, par le duc d'York; la Russie, par le grand-duc Alexis; le Danemark, par le prince Videmar, qui tous occuperont comme honneur, un rang élevé dans la marine de leur pays.



LOUISE MICHEL.
LE 18 MARS A LONDRES.

Les anarchistes de Londres, tant indigènes que réfugiés, viennent de célébrer à Milton Hall la vingt-quatrième commémoration de la Commune de Paris. Cette salle, qui peut contenir six cents personnes, était comble.

Bien que relevant à peine d'une grave maladie, Louise Michel avait tenu à assister à cette réunion d'où elle a eu les honneurs avec Kropotkine. Ses discours, vifs et forts en fait, et son éloquence, un appel à l'union entre anarchistes, a été traduit par le prince anarchiste. C'est d'ailleurs un très bon orateur, et il a tenu beaucoup de fois que la vieillesse sur le terrain sentimental. Après avoir retracé l'histoire de la semaine sanglante, il a déclaré que dans la prochaine révolution, qui commença, selon lui, par une insurrection des communes, le premier soin de celles-ci devrait être de municipaliser les habitations, vivres et moyens de production. On voit qu'il est bien loin de l'anarchie individualiste, chère aux Parmigiani et aux Molai.

Puisque la commune, a dit la révolutionnaire russe, présente la possession et l'usage des choses pour les ouvrir à tous sans rétribution, pourquoi ne ferait-elle pas la même chose pour les chemins de fer, les tramways, les logements, etc.?

Somme toute, ce discours n'a renfermé aucune violence. Néanmoins, l'orateur a été vivement applaudi. Les applaudissements ont été si nombreux qu'ils ont été interrompus par la police. On a dit que la révolution fut timide à son commencement et de plus en plus énergique au cours de son développement, qu'elle ne réalisait pas tout l'idéal qu'elle proclamait, mais le rapprochait sensiblement.

L'assistance française, anglaise, allemande, russe, italienne, espagnole a applaudi avec enthousiasme. Après deux autres orateurs anglais, deux autres autres orateurs ont été entendus. Le premier, un anarchiste français, qui a été fort applaudi par l'assistance. Une jeune demoiselle, miss Olivia Rossetti, a traduit ce discours en anglais sans autre interruption que quelques coups échangés entre un communiste et un individualiste. En dépit des appels à l'union, maintenant que la période de exaltation est passée, le fossé creusé de plus en plus entre ceux qui, comme Kropotkine, Malatesta et quelques autres, admettent une morale dans l'anarchie et ceux qui, tout en revendiquant sans danger les actes violents commis par des individus, ont à l'égard de ces actes, les moyens, la chose à l'individu, même aux dépens de leurs compagnons.

En général, ces dernières théories, admises par des anarchistes français et italiens, ne trouvent pas d'écho parmi les Anglais.

La Mercuriale du juge Ferguson.

Il a régné, toute la journée d'hier, dans la salle et aux abords de la Cour Criminelle, une profonde émotion. Le juge Ferguson avait à former le nouveau Grand Jury. Il l'a fait avec un sens et une sûreté de coup d'œil véritablement remarquables. Ses choix ne se sont portés que sur des hommes occupant dans le monde et dans le commerce une haute situation. C'est ce qu'attendaient avec anxiété les honnêtes gens. Ils seront satisfaits en parcourant la liste des personnes qui composent, dès aujourd'hui, le grand jury.

Mais ce qui a frappé spécialement le public, c'est le ton sur lequel il s'est adressé à eux et les sujets sur lesquels roule sa belle mercuriale.

Après avoir appelé leur attention sur le port d'armes cachées dont on fait un si funeste abus parmi nous, sur lequel les autorités et la police ont eu longtemps le tort de fermer les yeux et qu'ils devraient sévèrement punir, il attaque ce que l'on décore du titre de cafés-concerts, et qui ne sont que des rendez-vous dangereux pour la jeunesse. Il y réclame des mesures lamentables, il s'y passe des faits à faire frémir les honnêtes gens. C'est, dit-il, un autre de perdition pour les jeunes gens qui y prennent de déplorables habitudes — autant d'endroits publics qui devraient être l'objet de la plus sévère surveillance, si l'on ne croit pas pouvoir les fermer absolument.

La dislocation de la colonne Montell.

M. Chantemps, ministre des colonies, a reçu de M. le gouverneur Binger, à une date récente, les nouvelles suivantes :

Le 22 février, le lieutenant-colonel Montell partait de Koudouk-Kourou, poursuivant une reconnaissance vers Satams-Soukoura, dans le Diamani. Il a dû recevoir le 23 février, à un détachement de 50 hommes et 20 mules, dans la Baoulé, la tranquillité est complète.

Le gouverneur de la Côte d'Ivoire régle les conditions dans lesquelles la colonne réduite à la débandade, se rendra à la capitale, sous le commandement de M. le chef de bataillon Caudrelier. Les deux compagnies de tirailleurs hautes s'embarquent à Grand-Lahou le 25 pour le Dahomey. La 6e compagnie de tirailleurs, qui a été licenciée, est dirigée vers la destination le 10 avril.

Un certain nombre d'officiers seront embarqués le 25 pour la métropole.

M. Binger demande que l'arrêté interdisant le port d'armes et de munitions de la part de la population française de la Côte d'Ivoire soit abrogé.

Le village de Satams-Soukoura, le centre le plus important du pays de Diamani, se trouve à 120 kilomètres au sud de Kougou. Dans le bassin de Bandandama la colonne remonta pour aller de Grand-Lahou au pays de Kougou. Quant à Koudouk-Kourou (Koukrou) de la dernière partie d'Ivoire, c'est un village situé à 80 kilomètres au sud de Kougou. Dans ce village, il y a eu dans l'est de Tomouli, village de Baoulé et depuis plusieurs mois un poste français a été établi. La ligne d'opération vers Kougou passait, on le sait, par Grand-Lahou, Tassali, Tomouli, Koukrou et Satams-Soukoura.

L'ordre de rappel a donc dû arriver au colonel Montell au moment où il allait parvenir à Satams-Soukoura, c'est-à-dire au point où on se propose d'établir un des postes de protection de la région de Kougou.

Le chef de bataillon Caudrelier, qui appartenait à un régiment des tirailleurs sénégalais, a par une décision ministérielle récente, été placé à l'état-major hors cadre et délégué comme adjoint au chef de bataillon de la colonne Montell. C'est lui qui va remplacer le lieutenant-colonel Montell dans la direction de la colonne, considérablement réduite, qui va opérer dans le pays de Kougou. Le chef de bataillon Caudrelier, qui a été nommé à la tête de la colonne Montell, va prendre le commandement de bataillon de tirailleurs sénégalais restant dans la colonne. Or, en effet, que cinq compagnies sénégalaises, sur les douze qui formaient la colonne Montell, restent à la Côte d'Ivoire. Trois d'entre elles, postées dans la vallée de Bandandama (une dans le Baoulé et deux dans le bas fleuve) assurent le ravitaillement des deux compagnies de commandement Caudrelier, et à lui porter secours en cas de besoin.

Autant que les modifications apportées dans l'organisation de la colonne supplémentaire de la Côte d'Ivoire ne portent pas seulement sur le commandement Caudrelier, mais sur la direction générale, au point de vue politique, les opérations militaires dont le commandement Caudrelier assurera l'exécution, ce sont le lieutenant-colonel Montell et le chef de bataillon Caudrelier qui ont été nommés à la tête de la colonne Montell.

Le ministre des colonies, M. Chantemps, a voulu ainsi — et on ne peut que le féliciter — assurer l'unité de vue dans les affaires de la Côte d'Ivoire.

CEUX QUI RESTENT.

L'année qui vient de s'écouler a été étonnante aux hommes marqués du 18 Mars 1871. La mort les a tous épargnés.

Il sont encore nombreux ceux d'entre eux qui occupent une situation importante.

En ce qui concerne le Parlement, ce sont : MM. Méline, Vaillant, Chaumié, Marmontel, Alphonsé Humbert, Paschal Grousset, Cluseret, Ranc.

Un conseil municipal : MM. Landrin, Caumont, Loupiac.

M. Emile Ferry, député du neuvième arrondissement, et M. Camille Barrère, député de la Seine, ont été nommés à la présidence de la commission d'ambassadeur.

Dans la presse : MM. Rochefort, qui vient de faire une rentrée triomphale à Paris; Abel Perrot, rédacteur en chef de l'Éclair; Henri Brisson et Albert Goullé, rédacteurs à la Petite République; Allemand, directeur du Paris ouvrier; J.-B. Clément, directeur de l'Éclair socialiste dans les Ardennes; Léon Clément, correspondant en Autriche de journaux parisiens.

Parmi ceux qui n'ont pas abandonné la politique, on cite MM. Deroussier, qui donne, sur des lieutenants de Jules Guesde; le candidat à la députation, M. Floquet aux dernières élections sénatoriales; Camille Lévêque, député de la Seine.

Le sculpteur Dalon a repris l'ébénisterie à l'inauguration du canal de Kiel; l'ingénieur de Falles, continue à produire des romans; Alix, l'homme aux écarts gogoliques, pratique la "théosophie"; Avrial fabrique des machines à vapeur; Protot tient un cabinet de coiffure; Lefrançois est correspondant de la colonie italienne; Chatelet fait des vers.

Brunei, Léon Mollat, Hector Farges, sont un Angléterre, Barco, l'Allemand, est en Amérique, six fois millionnaire; Boisgontier, qui dirige les équipages militaires, est agent d'affaires à Montmartre; Rogard, le bryant autruche des Propos de Labrousse, s'y ignore dans un faubourg.

Disparus ou retirés, V. Clément, Gérardin, Longueville-Fugère, Dupont et Pindy, l'administrateur de l'Hôtel de Ville; Sabin, Pilot, qui arrête et dépoilait le malheureux Chaudry, est toujours espièglerie à Londres.

UNE PETITION.

Les membres de la colonie française de Gènes, en assez grand nombre, viennent d'adresser au président de la république française un télégramme par lequel ils demandent la grâce du major italien Falta, condamné pour espionnage militaire.

Voici le texte de cette pétitionnaire, les membres soussignés de la colonie française de Gènes, qui jouissent de la plus large et bienveillante hospitalité, tant dans un but humanitaire que pour témoigner de leur reconnaissance pour leurs hauts protecteurs, les autorités de l'annexion de l'Empire, de la naissance de S. M. le roi Humbert pour implorer votre clémence en faveur du major italien Falta, qui a subi actuellement la condamnation pour espionnage militaire.

Confiance dans votre haute bienveillance, tous les membres soussignés vous expriment, monsieur le Président, les plus vifs sentiments de gratitude et de respectueux dévouement.

Les fêtes de Kiel.

Les navires allemands suivants assisteront à l'inauguration du canal de Kiel : Elector Frédéric, Guillaume, Brandenburg, Warth, Wissembourg, Bismarck, Saxe, Warth, deux avisos : Jagd et Fiel, ainsi que la flottille des torpilleurs, soit vingt-quatre navires portés par vingt-cinq mille marins.

On estime que vingt mille marins seront répartis sur les bâtiments étrangers.

L'empereur étudie personnellement tous les détails du programme des fêtes; il veut qu'elles soient grandioses.

On assure, dans les cercles officiels, qu'à l'inauguration du canal de Kiel, l'Autriche-Hongrie sera représentée par l'archiduc Charles Etienne; l'Italie, par le duc de Gênes; l'Angleterre, par le duc d'York; la Russie, par le grand-duc Alexis; le Danemark, par le prince Videmar, qui tous occuperont comme honneur, un rang élevé dans la marine de leur pays.

UN MARIAGE SENSATIONNEL.